

✱ MAIRIE D'USSY SUR MARNE ✱

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE MEAUX
CANTON DE LA FERTE-SOUS-JOUARRE

ARRETE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT du 26 SEPTEMBRE 2025 n° 2025/54

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de travaux présentée par Madame BOURDIN Elodie, Entreprise SPINELLI-SD-SAS, TSA 70011, chez SOGELINK - 69134 DARDILLY CEDEX,

Considérant qu'il y a lieu dans un but de sécurité publique de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules, sur la D21P, Rue de Lizy 77260 USSY SUR MARNE, à l'occasion des travaux de création d'un branchement eau potable avec pose de 2 regards, pour le compte de Monsieur Mathieu MILLESCAMPS (SAUR), au niveau du 31 rue de Lizy - 77260 USSY SUR MARNE,

Le Maire de la commune d'Ussy sur Marne

ARRETE

Article 1 : Interdiction de stationner, aux abords du chantier, au niveau du **31 rue de Lizy à USSY SUR MARNE (77260)**, vitesse limitée à 30 km/h et mise en place d'une circulation alternée, par feux tricolores, avec protection par panneaux de chantier, posés par l'Entreprise SPINELLI-SD-SAS, à partir du **lundi 13 octobre 2025 et pour une durée de 15 jours.**

Article 2 : La signalisation et l'information préalable auprès des riverains des contraintes de circulation liées aux travaux seront à la charge du pétitionnaire.

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :

- Le pétitionnaire,
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de la Ferté-sous-Jouarre,
- L'Agence Routière Départementale de CHAILLY EN BRIE.



LE MAIRE
PIERRE HORDÉ